

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### SECTION 1- IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

**Date de révision :** 25/07/2013

**Nom commercial :** ELSOTEMP Blanc, Rose et Gris

**Références produits :** TPS-\*, TPP-\*1, TPP-\* (\*teinte : B (blanc), R (rose), G (gris))

**Utilisation identifiée du mélange :** Ciment d'obturation provisoire

**Information concerning safety data sheet supplier:**

G-PHARMA  
ZI des Bellevues – 35, avenue du Gros Chêne  
BP 50072 HERBLAY  
95612 CERGY PONTOISE cedex France

**Email :** [elsodent@elsodent.com](mailto:elsodent@elsodent.com)  
**Téléphone :** 0033 (0)1 30 37 75 75

**N° de téléphone d'urgence :** N° ORFILA: 0033 (0)1 45 42 59 59

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification du mélange

##### 2.1.1 Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) :

Noc. Ingest. tox. Aigue 4 : **H302**; irrit. oc. 2 : **H319** ; danger aquat. aigu 1 : **H400**; danger aquat. chron. 1 : **H410**

##### 2.1.2 Classification selon la directive N° 67/548/CEE :

Xn, R22: Nocif en cas d'ingestion, Xi : R36 : irrit. oc. ; N: R51/53: dangereux pour l'environnement

##### 2.1.3 Informations supplémentaires

Le libellé complet des classes et des catégories de danger, des mentions de danger H et des phrases R est mentionné en rubrique 16.

#### 2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

##### Pictogramme (s)

SGH 07: point d'exclamation



##### Mention d'avertissement

Attention

##### Mention (s) de danger

|      |                                                                                               |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion, cat. 4                                                              |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux, cat.2                                                |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques, cat.1                                            |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, cat.1 |

##### Conseil (s) de prudence

|              |                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P273         | Ne pas déverser dans l'environnement                                                                                                                                                                                  |
| P280         | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.                                                                                                            |
| P305+351+338 | En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau, pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |

#### 2.3 Other hazards

Non disponible

## SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substance

**Le produit contient :** oxyde de zinc et sulfate de zinc.

**Désignation CE :** N/A

**Classification CEE :** Classe IIa

### 3.2 Mélange

| Index CE/CAS                            | Nom chimique    | % masse | Classification selon la directive N° 67/548/CEE (DPD)                                                      | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)                                                  | Valeur seuil générique               |
|-----------------------------------------|-----------------|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Index : 030-013-00-7<br>CAS : 1314-13-2 | Oxyde de zinc   | 30-40   | N, <b>R50-53</b> : tox. env. orga ; aquat.                                                                 | Danger aquat. aigu 1 : H400<br>Danger aquat. chroniq. 1 : H410                                             | ≥ 0,1 %<br>≥ 0,1 %                   |
| Index : 030-006-00-9<br>CAS : 7733-02-0 | Sulfate de zinc | 10-20   | Nocif, Xn, ingest. : <b>R22</b><br>Irritant Xi, oc. : <b>R41</b><br>N : <b>R50-53</b> : danger env. aquat. | Tox. aiguë 4 : H302<br>Les. oc. 1 : H318<br>Danger aquat. aigu 1 : H400<br>Danger aquat. chroniq. 1 : H410 | ≥ 1 %<br>≥ 1 %<br>≥ 0,1 %<br>≥ 0,1 % |

Note : le texte intégral des mentions de danger H et des phrases R est indiqué à la rubrique 16.

## SECTION 4 – PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description of the first aid measures

#### Inhalation

Faire respirer de l'air frais. Dégager les voies respiratoires. En cas d'inconscience, coucher et transporter le sujet en position latérale stable. Consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Enlever les vêtements souillés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritations persistantes

#### Contact avec les yeux

Rincer abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant au minimum 15 min. Consulter un ophtalmologiste.

#### Ingestion

Ne pas boire, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non disponible

### 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible

## SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Tous les moyens d'extinction sont utilisables

### 5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Eviter de respirer les vapeurs dégagées..

### 5.3 5.3 Conseils aux pompiers

Utilisation d'un appareil de protection respiratoire autonome.

## SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions élémentaires

Port de gants et de lunettes appropriées. Ne pas inhaler les vapeurs. Eloigner toute source d'ignition.

Moyens de protection

Se reporter à la section 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas évacuer dans les égouts

**6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite). Laver la zone souillée à l'eau.

**6.4 Références à d'autres sections**

Consulter la section 8 pour la protection individuelle.

Consulter la section 13 pour les conditions d'élimination.

**SECTION 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux.

Ne pas avaler. Ne pas inhaler les vapeurs. Bien refermer le flacon après ouverture

Se laver soigneusement les mains après manipulation

Laver les vêtements souillés avant réutilisation.

Respecter les conditions d'emploi.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver dans son emballage d'origine, bien fermé et à l'abri de la lumière

Stocker dans un endroit à l'abri de la chaleur à une température comprise entre 10 et 25 °C.

**7.3 Utilisations finales particulières :**

Produit à usage professionnel dentaire

**SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Zinc oxide

France/Belgique / Espagne TLV : 10mg/m<sup>3</sup>

Allemagne TLV 4 (aérosol inhalable) mg/m<sup>3</sup>

**Equipements de protection respiratoire & ventilation**

N'est pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

**Equipements de protection individuelle**

Port de gants appropriés, lunettes et vêtements de protection.

**Mesures particulières d'hygiène :**

Se laver les mains après utilisation

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

**SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Apparence**

Pâte

**Couleur**

Blanc/Rose/Gris (selon la référence produit)

**Odeur**

Inodore

**PH**

6-6.5

**Densité relative à 20 °C**

1.011

**SECTION 10 – STABILITE & REACTIVITE**

**Réactivité**

Non disponible

**Stabilité chimique**

Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation.

**Possibilités de réactions dangereuses**

Aucune connue.

**Conditions à éviter**

Humidité et chaleur

**Matières incompatibles**

Aucune à notre connaissance

**Produits de décomposition dangereux**

Non disponible

**SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

En cas de contact avec les yeux : irritation possible

**11.2 Autres informations**

Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 – ECOLOGICAL INFORMATION

**12.1 Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non disponible

**12.6 Autres effets néfastes**

Non disponible

## SECTION 13 - DISPOSAL MEASURES

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations en vigueur  
Les emballages des produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations en vigueur.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

## SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**15.1 Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Dispositif médical de classe IIa suivant la directive 93/42/CEE

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique : N/A**

## SECTION 16 – AUTRES FORMATIONS

**N/A** : Non applicable

**Symbole de danger potentiel** : X

**Phrases de risques R**

Xn, R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

N, R51/53: Dangereux pour l'environnement, toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Xi, R36: Irritant pour les yeux.

**Mentions de danger H**

H302: Nocif en cas d'ingestion, toxicité aiguë catégorie 4

H318: Provoque des lésions oculaires graves, catégorie 1

H319: Provoque une sévère irritation des yeux, catégorie 2

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques, toxicité aiguë 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, toxicité chronique 1.

**Conseil (s) de prudence**

P273: Eviter de déverser dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338: cas de CONTACT AVEC LES YEUX, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

*Certaines des informations présentées ci-dessus et les conclusions en résultant peuvent être de sources différentes des informations directement issues des tests effectués sur le produit lui-même.*

*Ces informations, utilisées dans cette FDS, ont été obtenues de sources que nous pensons crédibles (Exemple : Article 9 du règlement (CE) 1272/2008). De toute façon, ces informations sont données sans garantie implicite ou explicite quant à leur évaluation. Les conditions ou les méthodes d'utilisation, de manipulation, de stockage et d'élimination sont hors de notre contrôle et ces opérations peuvent aussi être effectuées sans consultation préalable de G-PHARMA.*

*Pour ces raisons, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons tout engagement légal pour tous dommages, pertes ou frais pouvant naître avant, pendant ou après manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit.*

*Si le produit est utilisé comme ingrédient dans l'élaboration d'un autre produit, ou s'il est utilisé sans suivre les recommandations données par G-PHARMA, les informations contenues dans cette FDS pourraient être inadéquates : L'utilisateur doit étudier les recommandations données pour le produit et décider lui-même si le contexte d'utilisation envisagé est approprié.*